



2008

Les inaptitudes au poste de travail en Rhône-Alpes

La Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et l'inspection médicale Rhône Alpes dans le cadre de la gestion des âges ont souhaité mieux connaître la population des salariés qui font l'objet d'une inaptitude.

L'objectif est d'obtenir un recueil de données régionales sur les inaptitudes afin de pouvoir ultérieurement, **cibler en amont cette population et proposer de façon anticipée différents moyens de prévention : reconversions professionnelles, formation dans les métiers les plus à risques.**

A ce titre, les médecins du travail des services interentreprises et autonomes ont été sollicités pour remplir un formulaire **en ligne** lors des décisions «d'inaptitude».

A partir du 2 janvier 2008 et pendant **toute l'année pour toute inaptitude au poste** les médecins ont rempli un **questionnaire en ligne** et ceci **uniquement à la deuxième visite**.

Principaux résultats de l'enquête

Les hommes et les femmes concernés

- 43 % des salariés inaptes ont 50 ans et plus (22,8 % ont entre 55 et 59 ans).
- 60 % des inaptitudes concernent des femmes.
- 53 % sont des ouvriers.

Les entreprises et les secteurs économiques

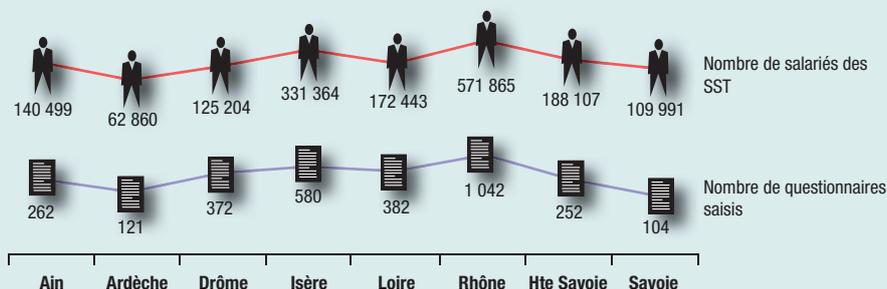
- Les entreprises qui ont le plus d'inaptitudes sont des PME de 1 à 50 salariés.
- Les secteurs qui comptent le plus grand nombre d'inaptitudes dans l'enquête sont : **la construction, le commerce de détail et réparation, la santé et l'action sociale, les services personnels et domestiques, la métallurgie.**
- Mais en pourcentage du nombre de salariés du secteur, **c'est le secteur des services personnels et domestiques qui a le plus d'inaptitudes avec 1,56 % des salariés.**

Les causes pathologiques

- 28 % ont une origine professionnelle (AT ou MP), 72 % ont une autre origine (maladie ou invalidité).
- 39,2 % des pathologies ont une cause rhumatologique et 24 % une cause psychiatrique dont 13,7 % suite à une souffrance au travail, 12,7 % une cause traumatique.

3 123 questionnaires ont été saisis par **46 % des médecins des services interentreprises et autonomes (346 médecins)**.

Les médecins du travail des SST de Rhône Alpes se sont bien impliqués dans la saisie des questionnaires en ligne.



Analyse des questionnaires

Répartition par Sexe

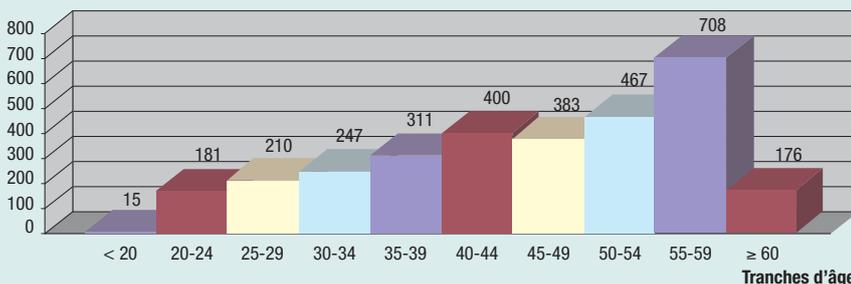
- 1499 hommes 48,5 %
- 1591 femmes 51,5 %

Les femmes représentent en Rhône Alpes 43 % de la population salariée (ASSEDIC 2007) et les hommes 57 % ce qui majore leur représentativité au sein des inaptitudes :

**60 % d'inaptitudes pour les femmes
contre 40 % pour les hommes**

Répartition par Âge

Nombre de salariés



- **43,6 % des salariés inaptes ont 50 ans et plus,**
- **56 % ont 45 ans et plus.**

Deux valeurs extrêmes : 1 dossier de 68 ans et 3 de 15 ans (apprentis).

Quelles sont les origines de l'inaptitude ?

A noter que les médecins pouvaient cocher plusieurs origines.

- **28 % des inaptitudes ont une origine professionnelle (AT ou MP),**
- **72 % ont une autre origine maladie ou invalidité.**

La Reconnaissance de Travailleur Handicapé : RTH

- **1678 sans reconnaissance (55,6 %)**

La plupart des inaptitudes n'ont pas de reconnaissance de TH, mais bénéficient de la loi sur le handicap, s'il s'agit d'un AT ou d'une MP.

Quelles sont les pathologies en cause ?

L'inaptitude d'un salarié peut avoir plusieurs causes, ainsi plusieurs pathologies peuvent être enregistrées pour une même personne.

Pathologie	Nombre	%*	Pathologie	Nombre	%*
• Rhumatologie	1448	39,2	• Pneumologie	80	2,1
• Psychiatrie suite à souffrance au travail	507	13,7	• Gastro-entérologie	58	1,5
• Traumatique	471	12,7	• O.R.L.	41	-
• Psychiatrique	397	10,7	• Dermatologie	39	-
• Cardiovasculaire	199	5,4	• Ophtalmologie	28	-
• Neurologie	162	4,4	• Gynécologie	21	-
• Endocrinologie	104	2,8	• Néphrologie	16	-
• Cancérologie	82	2,2	• Hématologie	14	-
			• Infectieux	13	-
			• Urologie	12	-

* % des causes enregistrées

Le médecin peut saisir plusieurs pathologies.

Dans 39,2 % des cas c'est une cause rhumatologique qui a entraîné l'inaptitude et dans 24% c'est une cause psychiatrique. Pour 12,7 %, il s'agit de séquelles traumatiques et pour 5,4 % la cause est cardiovasculaire.

Méthologie

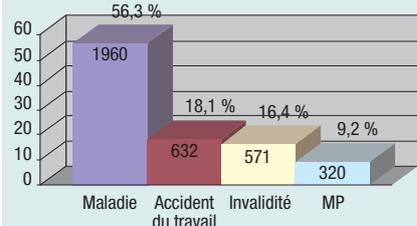
Pour 3115 questionnaires qui indiquent le département.

	Nombre*	%*
Ain	29	43
Ardèche	15	55
Drôme	35	58
Isère	61	41
Loire	40	57
Rhône	134	50
Haute Savoie	33	41
Savoie	15	30

* Nombre et pourcentage de médecins ayant saisi

Origine de l'inaptitude

% des dossiers



Statut de RTH	Déclarés inaptes	% salariés
Reconnus	872	28,9
En cours	377	12,5
Non reconnus	1 678	55,6
Statut inconnu	91	3,0
Total	3 018	100

Avant 50 ans

La cause la plus fréquente d'inaptitude au poste de travail est la pathologie psychiatrique comprenant les pathologies en lien avec la souffrance au travail.

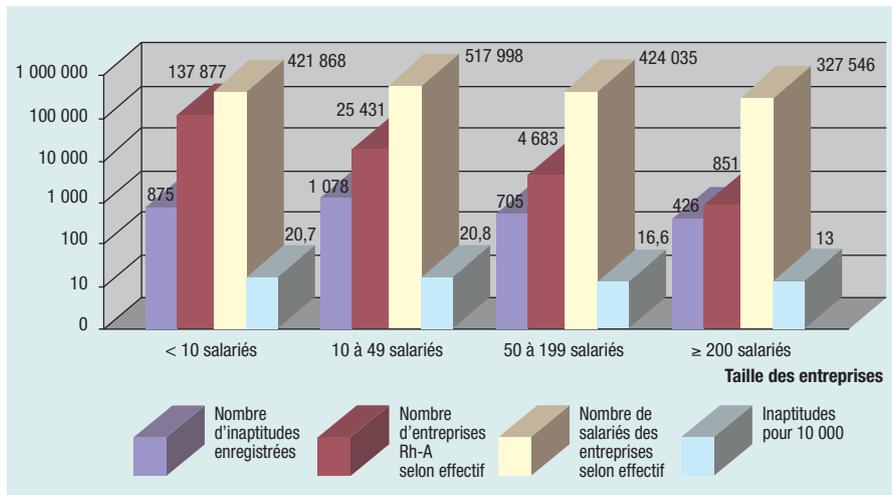
Après 50 ans

Ce sont les pathologies rhumatologiques qui entraînent le plus souvent une inaptitude.

Dans quelle taille d'entreprise ?

Les salariés des entreprises de plus de 200 salariés ont le moins d'inaptitudes (13 ‰), les salariés des entreprises dont les effectifs sont inférieurs à 50 ont le plus d'inaptitudes (20,8 ‰).

Si l'on compare avec le nombre de salariés (chiffres Rhône-Alpes - décembre 2004) en fonction de la taille de l'entreprise.

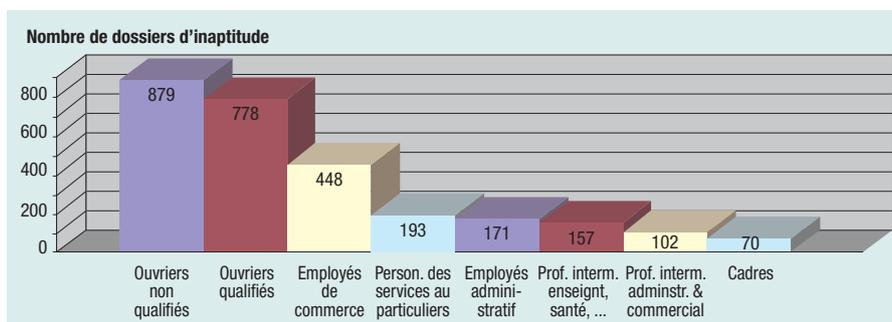


Dossiers enregistrés	Nombre de cas	Nombre de salariés dans l'entreprise
28,3 %	875	< 10
34,9 %	1 078	10 à 49
22,8 %	705	50 à 199
13,8 %	426	> 200

Quelles catégories socio-professionnelles ?

53 % des dossiers d'inaptitude concernent des ouvriers non qualifiés ou qualifiés.

Catégorie socio-professionnelle	Nombre de dossiers	soit en %
• Ouvrier non qualifié	879	28,0
• Ouvrier qualifié	778	24,9
• Employé de commerce	448	14,3
• Personnel des services aux particuliers	193	6,1
• Employé administratif d'entreprise	171	5,4
• Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé et fonction publique	157	-
• Professions intermédiaires administratives et commerciales	102	-
• Technicien	88	-
• Cadre d'entreprise	70	-
• Contremaître agent de maîtrise	40	-
• Commerçant et assimilé	33	-
• Ouvrier agricole	33	-
• Artisan	11	-
• Cadre fonction publique, profession intellectuelle et artistique	7	-
• Employé fonction publique	11	-
• Chef d'entreprise	5	-
• Profession libérale	2	-



Quels sont les secteurs d'activités qui ont le plus de dossiers d'inaptitude ?

Principaux secteurs d'activités * en Rhône-Alpes	Nb d'inaptitudes enregistrées	Nb de salariés du secteur*	% d'inaptitudes de ce secteur
Construction	422	153 880	0,27
Commerce de détail, réparations	356	161 061	0,22
Services personnels et domestiques	282	18 003	1,56
Santé, action sociale	277	140 711	0,19
Métallurgie et transformation des métaux	180	66 014	0,25
Hôtels et restaurants	158	99 386	0,15
Transports	153	103 530	0,14
Commerce de gros	139	100 303	0,13
Industries agricoles et alimentaires	133	46 018	0,28
Chimie, caoutchouc, plastiques	110	47 164	0,23
Services opérationnels	96	178 517	0,05
Industrie textile	63	17 235	0,36
Industries des équipements mécaniques	57	70 623	0,08
Industrie automobile	55	23 842	0,13
Commerce et réparation automobile	55	44 658	0,12
Pharmacie, parfumerie et entretien	48	16 168	0,29
Industries du bois et du papier	48	15 908	0,30
Activités immobilières	45	35 944	0,12
Activités financières	41	43 384	0,09
Habillement, cuir	39	8 774	0,44
Industries des équipements électriques et électroniques	38	26 808	0,14
Conseils et assistance	36	140 948	
Education	33	29 846	
Edition, imprimerie, reproduction	27	12 968	
Activités associatives et extraterritoriales	26	27 144	0,09
Activités récréatives, culturelles et sportives	20	24 444	0,08
Industries des équipements du foyer	20	21 347	
Eau, gaz, électricité	16	5 780	0,27
Industries des produits minéraux	13	14 204	0,09
Administration publique	9	19 566	
Industries des composants électriques et électroniques	8	37 930	
Postes et télécommunications	7	5 098	0,13
Recherche et développement	6	7 391	0,08
Production de combustibles et de carburants	5	4 956	0,10
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	2	1 966	

- Les secteurs qui comptent le plus grand nombre d'inaptitudes dans l'enquête sont : **la construction, le commerce de détail et réparation, la santé et l'action sociale, les services personnels et domestiques, la métallurgie.**
- Mais en pourcentage du nombre de salariés du secteur, **c'est le secteur des services personnels et domestiques qui a le plus d'inaptitudes avec 1,56 % des salariés.**
- **Viennent ensuite avec un pourcentage bien inférieur : habillement et cuir (0,44 %), et l'industrie textile (0,36 %).**

**Nous remercions tous les médecins du travail
qui ont rempli le questionnaire en ligne.**

Les Médecins Inspecteurs Régionaux RHONE-ALPES